



JEROME CAHUZAC
MINISTRE DELEGUE AUPRES DU MINISTRE DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES,
CHARGE DU BUDGET

Communiqué de presse

Communiqué de presse

www.economie.gouv.fr

Paris, le 7 mars 2013
N° 458

Jérôme CAHUZAC visite les services douaniers de Bordeaux

Jérôme CAHUZAC, ministre délégué chargé du Budget, a visité jeudi 7 mars 2013 les services de la Direction Interrégionale des douanes de Bordeaux. Il a rappelé l'importance des missions douanières pour la collectivité et s'est rendu auprès des agents du Bureau de douane de Bassens, de la Brigade de Surveillance de Bordeaux, et du Service de Viticulture de Libourne.

A cette occasion, il a salué le travail d'une administration qui s'investit dans le soutien de nos entreprises à l'export et dans la protection des citoyens et des consommateurs. Le Ministre a également souligné la modernité de l'approche de la douane, reposant à la fois sur la sécurité et la facilitation du commerce international. La douane lutte en effet contre les pratiques illicites, tout en facilitant et sécurisant les échanges avec les différents acteurs économiques et les administrations partenaires. En modernisant ses procédures de recouvrement et en luttant contre la fraude douanière et fiscale, elle contribue également au redressement de nos comptes publics.

Une administration de service

L'optimisation du processus de dématérialisation du dédouanement¹ (delt@) a permis au plan national de porter à 4 minutes 46 secondes le délai moyen d'immobilisation des marchandises (13 mn en 2004), tout en garantissant l'effectivité de la politique de contrôle.

A Bordeaux, le temps moyen de dédouanement est de 2 minutes 53 secondes. Les Cellules de Conseils aux Entreprises du Grand Sud-Ouest ont par ailleurs proposé des offres de services douaniers à 178 PME dans le cadre d'une démarche personnalisée. 45 opérateurs ont obtenu le statut d'opérateur économique agréé, destiné à faciliter et sécuriser leurs échanges internationaux. Le recours à l'analyse de risque et au ciblage permet de sélectionner et de moduler les contrôles et d'optimiser le taux de contentieux sur les déclarations en douane.

Une administration d'action et de protection

En 2012, les services de l'interrégion des douanes de Bordeaux ont obtenu de très bons résultats en matière de lutte contre la fraude avec une hausse de plus de 7% en valeur des stupéfiants saisis par rapport à 2011 et une multiplication par 4 du nombre des articles de contrefaçon saisis.

Une administration fiscale moderne

L'amélioration de la qualité du service fiscal s'est traduite par des mesures financières en faveur des redevables, notamment la diminution du délai de remboursement de la taxe intérieure de consommation sur les produits énergétiques (ex TIPP) au bénéfice des transporteurs routiers et des taxis. D'autres mesures de simplification ont été mises en œuvre récemment, comme la suppression de la déclaration de profession des débitants de boissons, la dématérialisation des déclarations viti-vinicoles ou l'informatisation des documents d'accompagnement des produits soumis à accises (pétroles, vins, alcools ...) en circulation intracommunautaire et nationale.

¹ Réalisation des formalités d'importation ou d'exportation



Jérôme CAHUZAC a déclaré à l'issue de sa visite : « En tant que ministre de tutelle de l'administration des Douanes, avec Pierre MOSCOVICI, ministre de l'Economie et des Finances et Nicole BRICQ, ministre du Commerce extérieur, je considère essentiel par des visites de terrain de rencontrer des agents, d'apprécier leurs missions et les conditions dans lesquelles ils les réalisent. Ceci est d'autant plus important que des efforts doivent être consentis par l'ensemble des administrations. J'ai rencontré aujourd'hui des agents très engagés et motivés, au service de missions essentielles pour l'Etat. »

Contact presse :

Cabinet de Jérôme CAHUZAC : 01 53 18 43 08